



Déclaration du SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 13 septembre 2016

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD.

Le monstrueux attentat de Nice, et l'assassinat du prêtre de Saint-Etienne du Rouvray, cet été, ont endeuillé la France et jettent une ombre d'inquiétude et de tension fortes sur cette rentrée. Nous avons pleinement conscience de la nécessité d'une vigilance accrue de tous, et vous alertons sur les craintes qui peuvent peser sur les équipes dans les écoles. Nous demandons que nos collègues soient étayés et soutenus sur l'ensemble des problématiques des écoles tout au long de l'année, afin qu'au bout du compte les élèves continuent de se sentir en sécurité à l'école parce qu'accueillis par des adultes les plus sereins possible.

Car, contre les menaces terroristes, la radicalisation et le repli identitaire, l'Ecole a bien sûr un rôle à jouer. Il s'agit de persister dans un travail sans cesse à recommencer : semer le rationnel, instruire, éveiller l'esprit critique, partager. « Eduquer après les attentats » comme l'écrit Philippe Meirieu, tel doit être un des enjeux forts de cette rentrée. Pour remplir cette mission essentielle, les enseignants doivent ressentir un soutien sans faille de leur institution.

Dans les écoles de notre département, les mesures mises en œuvre depuis l'annonce des « 9 mesures pour la Seine-Saint-Denis » commencent à être perceptibles sur le terrain.

Les 503 postes pour la rentrée 2016, les deux concours instaurés depuis deux ans, le recrutement de toute la liste complémentaire dès juillet 2016 (contrairement à l'année dernière), et le renouvellement de contractuels dès le 24 août, ont permis à la Seine-Saint-Denis de vivre une rentrée "normale" avec un enseignant dans chaque classe et des BD et des ZIL qui ne sont pas tous mobilisés dès le 1er jour.

Cependant les représentants du SNUipp-FSU 93 ne crient pas victoire : la ministre n'a pas encore fini son travail dans le département. Il nous reste maintenant à reconquérir les droits de tous les personnels et obtenir l'amélioration des conditions de travail des collègues.

Plus que jamais la campagne lancée par le SNUipp-FSU « du temps, de la confiance, des moyens » est d'actualité. Il est plus que temps de mettre fin au travail « empêché » et aux 108 heures extensibles à l'infini. C'est pourquoi le SNUipp engage à cette rentrée une campagne nationale pour la fin des APC dont l'efficacité est loin d'être reconnue.

Il faut que le ministère maintienne et accentue l'attention portée à l'éducation prioritaire, mais aussi accélère la reconstruction indispensable du RASED dont 190 postes ont été supprimés entre 2007 et 2012 en Seine-Saint-Denis. Nous demandons un développement de la formation de collègues spécialisés, dans toutes les options de l'ASH, pour faire tendre vers zéro le nombre de postes tenus par des non spécialistes.

Le suivi des stagiaires, cette année, sera assuré par des collègues titulaires du CAFIPEMF, des admissibles CAFIPEMF et des volontaires. Nous demandons le volume de ces trois catégories de collègues. Par contre, nous dénonçons la situation des admissibles CAFIPEMF qui n'ont pas été retenus et celle de certains PEMF qui souhaitent avoir 1/2 temps de décharge et n'ont qu'un tiers.

Pour les faisant fonction PEMF il faudra clarifier leurs obligations de service et leurs indemnités.

Cette première CAPD est le moment de vous exposer les axes qui, pour le SNUipp-FSU 93, doivent devenir prioritaires dans la politique que vous mettez en œuvre dans notre département, monsieur le directeur académique.

Les temps partiels

L'organisation du 75% passe par la mise en place d'un mercredi sur quatre libéré pour les collègues qui font plus de 78% d'enseignement ; cette information doit être transmise aux IEN pour une application effective dès maintenant. Concernant la circulaire temps partiel pour la rentrée 2017, les représentants du SNUipp-FSU 93 seront des plus attentifs et actifs pour s'opposer aux exclusions fonctionnels, comme à la non possibilité pour les collègues d'obtenir la quotité de 80% hebdomadaire.

Validation du mouvement complémentaire

Les élus du SNUipp-FSU 93 souhaitent saluer le travail des collègues du service du mouvement qui, dans la mesure de leur possibilité, essaient de répondre au plus près à la demande des collègues. Affecter plus de 1000 collègues manuellement au mouvement complémentaire relève de la tâche hors norme.

Il est temps que la DSDEN 93 pense à améliorer le mouvement complémentaire et à envisager un mouvement complémentaire informatisé.

Le RRF et les brigades départementales

De nombreux collègues de la brigade départementale nous font part de leur incompréhension quant à leur affectation en renfort dans une circonscription qu'ils n'avaient pas du tout demandée ou qui est vraiment éloignée de leur domicile. Ils ont écrit au pôle RRF en sollicitant une affectation plus compatible avec leur domicile, nous demandons que ces requêtes soient prises en compte.

Par ailleurs il semblerait que des ZIL soient maintenant gérés par le RRF et non plus par les circonscriptions. Vous avez choisi, monsieur le directeur académique, de ne créer que des postes de remplaçants au niveau départemental, malgré nos critiques. Ce choix fait, nous vous demandons instamment que les ZIL existants continuent d'être gérés au niveau des circonscriptions. Enfin, le SNUipp-FSU 93 continue de demander un bilan du fonctionnement du RRF.

Les exeat

328 permutations et 62 exeat/ineat, 390 collègues ont obtenu la possibilité de sortir du département pour plus de 2000 demandes. Cela reste encore trop peu au regard du nombre important de collègues qui présentent des dossiers médicaux ou sociaux. Vous autorisez 69 sorties en exeat, nous exigeons l'attribution d'au moins 7 exeat supplémentaires lors de cette CAPD.

Les représentants du SNUipp-FSU 93 agiront auprès de toutes les instances pour permettre un maximum de sorties pour l'année 2016-2017.

Nous comptons sur un dialogue social constructif, et vous remercions de votre attention.